



20 mars 2013

Chers collègues,

Bonjour à toutes et à tous

Tout d'abord le coin des bonnes adresses

file:///eu/dfs/FR/Share/CE%20&%20DP/_Syndicats/CFTC/PSE%202013/

Le blog qui permet de lire les mêmes infos à la maison

<http://cftc92.canalblog.com/>

Quelques nouvelles du PSE. Nous communiquons aussi puisque personne n'ose le faire. Oui personne n'ose le faire parce que Colt a informé le CE que les informations présentées dans les livre 1 et 2 du PSE étaient confidentielles et qu'il ne fallait rien dire **mais je pose une question** :

Si un délégué syndical, un élu CE, bref un représentant des salariés ne peut plus communiquer sur les suppressions de postes, c'est-à-dire sur des licenciements à venir. A quoi servent-ils donc ?

Donc, la CFTC communique et communiquera toujours en toute transparence
37 postes sont visés donc

Effectif dont le licenciement est envisagé

Coordinateur support aux ventes	2
Support aux ventes régionales	1
Chargée de services clients	1
Support ventes	1
Ingénieur commercial voice trading	1
Responsable budget des opérations France	1
Comptable	1
Responsable service généraux	1
Coordinateur service généraux	1
Ingénieur installation (CMS)	4
Responsable customer diagnostic	1
Chef d'équipe support incidents	2

Ingénieur support incident senior	2
Ingénieur support incident	16
Responsable plateforme de tests	1
Ingénieur logistique	1

Sur 2 jours de CE, Colt a présenté le livre 1 et le livre 2

- Le livre 1, ce sont les arguments économiques
- Le livre 2, ce sont les mesures sociales d'accompagnement

Les arguments économiques

Une longue présentation du marché global telecoms a été faite avec comme brève conclusion : *il faut s'adapter au marché donc on supprime des postes en France pour les mettre en Espagne ou ailleurs, sinon on meurt !!*.

Aucun élément de preuve n'a été donné qui permette d'affirmer qu'on mourra vraiment si on ne fait pas ça. Aucune solution alternative non plus n'a été présentée pour prouver que toutes les solutions ont été étudiées afin d'éviter des licenciements. Dommage !!

On a entendu aussi : **on ne fait pas ce PSE pour faire des économies mais pour mieux fonctionner**

Mouais... A suivre...

En plus, lors du CE du 18 Mars 2013, Colt n'a pas souhaité poursuivre la présentation du livre 2 des conditions économiques pour attaquer directement le livre 1.

Ainsi, les arguments économiques justifiant vraiment d'un PSE n'auront donc pas été présentés au CE. Dommage !!

Le reclassement

Ce qui nous a été présenté :

La liste des postes ouverts est annexée au livre 1 et ils seront envoyés au LAR aux personnes concernées

- 15 postes en France
- Plus de 150 postes à l'étranger

Le problème, c'est que pour obtenir un poste dans un autre pays Colt, **il faut démissionner en France** pour se faire réembaucher au salaire local de l'autre pays Colt. OUCH

Pour les postes ouverts en France, **aucune formation interne** n'a été anticipée ni prévue dans ce PSE. Il y a peu de chances que les personnes concernées puissent postuler sur un des postes actuellement ouverts dans l'entreprise

C'est assez effrayant et le CE est en droit de se demander si c'est vraiment du reclassement et si ce PSE est équilibré !!.

Surtout qu'il faut savoir que les personnes qui réussiraient à se faire embaucher dans un autre pays Colt ou dans la société Macro (la nouvelle entreprise de services généraux) **ne seront pas éligibles aux conditions de départ du PSE**. Ainsi ils ne toucheront pas les conditions du plan....HOULA !!!

Bref, les gens sont dans un corner et la seule solution qu'on leur propose c'est **Pole Emploi !!**

Les conditions de départ

Les indemnités légales

+ une indemnité complémentaire basée sur 1 mois de salaire par année d'ancienneté multipliée par un coeff de majoration pour les salaires les plus bas.

La bonne nouvelle

La direction de Colt a affirmé en conclusion de ce CE **qu'ils n'étaient pas pressé d'aboutir dans ce PSE**, qu'ils avaient tout leur temps et que cela pouvait durer plusieurs mois puisqu'ils n'avaient **aucune pression de la part du groupe** la dessus

Il faut bien dire que c'est une excellente nouvellepuisque **c'est exactement la même chose pour les salariés concernés**, croyez le !!

Et toujours...

La liste des questions posées par Olivier Huré pour ce PSE en attente de réponse

QUESTIONS POUR LE CE du 8 Mars 2013

RAISON DU PSE

1. Quelles sont les causes réelles et sérieuses du lancement d'un PSE chez Colt France ?
2. Es ce que la décision vient du groupe Colt ? de Fidelity ?
3. Es ce que Colt France a été consultée lors de l'élaboration ce PSE ?
4. Qui était présent à cette consultation et à quel titre ?

CE Européen

5. Es-ce que le CE européen a été consulté ?.
6. Y a-t-il eu un vote ? Y a-t-il eu un compte rendu ?
7. A-t-il été validé ?
8. Peut-on l'avoir ?

PSE

9. Combien d'argent gagné avec ce PSE en France ?
10. Combien d'argent dépensé pour créer les mêmes services à l'étranger ?
11. Combien d'argent dépensé pour ce PSE ?

FORMATION INTERNE

12. Avez-vous prévu de la formation interne destinée aux reclassements des personnes concernées par ce PSE? Le livre 1 ne précise pas ce point.
13. Quel est le montant du budget supplémentaire de formation qui a été décidé pour les formations internes des Coltiens menacés par le PSE
14. Vers quels métiers vous souhaitez orienter les Coltiens menacés par ce PSE grâce à cette formation interne ?
15. Es ce que vous avez anticipé ces formations interne ? Quelles sont-elles ?
16. Y a-t-il déjà quelque chose de lancé en terme de formation interne concernant les Coltiens qui seraient visés par ce PSE ? Bref y-a-t-il des formations déjà en cours et lesquelles ?

RECLASSEMENT

17. Avez-vous listé les postes de consultants ou de prestataires chez Colt qui pourraient être mis à la disposition des Coltiens menacés par le PSE ?
18. Quels sont ces postes ?
19. Peut-on avoir la liste de ces postes ?
20. Ne pensez-vous pas que supprimer une équipe complète prive les membres de cette équipe de possibilité de reclassement ?
21. Sera-t-il possible aux membres des services généraux de postuler à des postes occupés actuellement par leurs prestataires actuels en créant un poste Colt ?

PREVENTION DU PSE

22. Qu'es ce que vous avez fait et étudié comme mesures alternatives pour éviter de supprimer les 21 postes du SRC chez Colt France ?
23. Qu'es ce que vous avez fait et étudié comme mesures alternatives pour éviter de supprimer les 2 postes des services généraux en France ?
24. Qu'es ce que vous avez fait et étudié comme mesures alternatives pour éviter de supprimer les 2 postes de comptables chez Colt ?
25. Qu'es ce que vous avez fait et étudié comme mesures alternatives pour éviter de supprimer les 4 postes d'ingénieur chez CMS ?
26. Qu'es ce que vous avez fait et étudié comme mesures alternatives pour éviter de supprimer les 5 postes dans le division CCS ?
27. Peut-on avoir la liste de toutes ces mesures alternatives ?
28. Voici quelques mois, vous avez négocié avec le SRC des nouvelles conditions de leur contrat de travail. Prouvant de fait que c'était nécessaire. Vous leur avez fait des propositions écrites. La négociation n'est pas terminée aujourd'hui. Cependant aujourd'hui, vous décidez de supprimer tout le service. Pourquoi avoir négocié et fait des propositions écrites au SRC alors qu'in fine, Colt décide de supprimer tout le service ?
29. Saviez-vous au moment des négociations avec le SRC que le SRC serait supprimé en France ?
30. Si le SRC accepte vos propositions, es ce que le PSE sera suspendu les concernant ?

LES MISSIONS DES POSTES SUPPRIMES

31. Avez-vous listé les taches faites par chacun des membres du SRC ?
32. Peut-on avoir cette liste ? Et qui va reprendre ces taches ?
33. Avez-vous listé les taches faites par chacun des membres des services généraux ?
34. Peut-on avoir cette liste ? Et qui va reprendre ces taches ?
35. Avec vous listé les taches faites par chacun des postes supprimés de la comptabilité ?
36. Peut-on avoir cette liste ? Et qui va reprendre ces taches ?
37. Avec vous listé les taches faites par ces 5 postes supprimés de la division CCS ?
38. Peut-on avoir cette liste ? Et qui va reprendre ces taches ?
39. Es-ce ces personnes sont déjà chez Colt pour chacun de ces services ?

JUSTIFICATION ECONOMIQUE

40. Quelles sont les raisons économiques qui font que vous avez décidé de supprimer 5 postes ici et là dans la division CCS ?
41. Quelles sont les raisons économiques qui font que vous avez décidé de supprimer l'équipe complète du SRC ?
42. Comment sont calculés les 300 000 €/an d'économies sur l'équipe SRC France sachant que l'équipe sera plus nombreuse à Barcelone ?
43. Comment sont calculés les 23 millions d'économie sur 5ans pour l'équipe TCCC ? Les détails des économies poste par poste

44. Avez-vous communiqué l'éventualité de cette suppression du SRC à vos clients ? aux équipes commerciales ? aux équipes techniques ? Qu'en pensent-ils ? Peut-on avoir leur réponse ?
45. Avez-vous fait une étude d'impact client concernant la suppression du SRC en France ?
46. Si Oui ? Peut-on avoir cette étude ?
47. Quelles sont les raisons économiques qui font que vous avez décidé de supprimer l'équipe complète des services généraux ?
48. Combien d'argent gagné par la suppression de ce service ?
49. Combien d'argent dépensé par l'externalisation des SG ?
50. Combien d'argent dépensé via le plan concernant les SG ?
51. Quelles sont les raisons économiques qui font que vous avez décidé de supprimer la presque totalité des comptables chez Colt ?
52. Combien d'argent gagné par la suppression de ces postes de comptables ?
53. Combien d'argent dépensé par l'externalisation en Inde des comptables ?
54. Combien d'argent dépensé via le PSE pour les comptables ?
55. Quelles sont les raisons économiques qui font que vous avez décidé de supprimer des postes isolés ici et là dans les équipes ??
56. Vous dites par ailleurs, que vous embaucherez à l'étranger le même nombre de personnes ? de combien de % sera l'économie faite sur les salaires ?

DIVERS

57. Es-ce seulement le critère de dépenses de salaires qui a décidé de ce PSE de délocalisation ?
58. Si c'est la qualité, a-t-on fait une étude d'impact sur la délocalisation de ces services auprès de nos clients ?
59. Peut-on avoir cette étude d'impact ?
60. Les licenciements de personnes individuelles ou de services complets semblent concernées des personnes bien précises, que tout le monde peut reconnaître ici au CE. Seriez-vous d'accord pour que ces personnes soient reclassées à l'intérieur de l'entreprise même avec une formation de longue durée si nécessaire ?
61. Ne pensez-vous pas que licencier en ce moment, c'est risquer d'envoyer un grand nombre de Coltiens vers le chômage de longue durée ?
62. Etes-vous disposé à étudier une solution alternative afin d'éviter ces licenciements ?
63. Etes-vous disposé à étudier un plan de départ volontaire afin d'éviter les licenciements secs ?

Je remercie par avance la direction de Colt de bien vouloir répondre à mes questions. Même les plus innocentes. Parce que je pense que les réponses intéresseront beaucoup de Coltiens et elles permettront aussi de donner les réponses que vous nous n'avez pas données en CE.

Je regrette aussi que la direction de Colt ait expliqué en CE ne plus vouloir discuter avec les 2 élus CE du SRC alors que toute l'équipe est concernée par ce PSE.

« La diplomatie n'a jamais été de discuter qu'avec ceux avec qui on est d'accord »

Avec mes remerciements

Olivier Huré